



COIFFURE

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le Brevet Professionnel Coiffure est un diplôme d'état de niveau 4. Le titulaire est un professionnel hautement qualifié qui exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure. Il participe à la gestion commerciale et financière du salon et il acquiert les connaissances nécessaires à la fonction de manager.

OBJECTIFS

Être capable de :

- Exécuter des techniques d'hygiène et de soins capillaires.
- Maîtriser tous styles de coupe, de mise en forme temporaire, de coiffage, de coloration et de modification durable de la forme des cheveux.
- Concevoir et réaliser des coiffures personnalisées en effectuant tous les styles de mise en forme permanente et d'effets de couleurs par coloration, décoloration.
- Animer et gérer du personnel.
- Vendre et développer des produits et des services.
- Gérer administrativement et financièrement l'entreprise.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du Contrat d'Apprentissage.

<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis
- La durée moyenne par année de formation est de 13 alternances de 4 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les épreuves de certification se présentent sous forme de Contrôle en Cours de Formation (CCF) et d'épreuves ponctuelles. Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques.

Délivrance d'un diplôme de niveau 4.

BP

BREVET PROFESSIONNEL

Diplôme de niveau 4

RNCP N°38231

PUBLICS ET MODALITES D'ACCES - PREREQUIS

Prérequis : Être titulaire du CAP Métiers de la Coiffure (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage »

L'employeur inscrit l'apprenti via la [fiche d'inscription](#)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING

Responsable des relations jeunes-entreprises

Tel : 03 89 21 57 44

Mail : developpeur@cfa-colmar.com

Sophie EDEL

Secrétariat

Tel : 03 89 21 57 40

Mail : secretariat@cfa-colmar.com

Thomas ROY

Mise en place des parcours personnalisés

Tel : 03 89 21 57 41

Mail : administrateur@cfa-colmar.com

Myriam LANGROGNET

Responsable des troubles de l'apprentissage et du handicap

Tel : 03 89 21 57 48

Mail : m.langrognnet@cfa-colmar.com

Site internet : www.cfa-colmar.com

CLIQUEZ ICI



N° 38231



01/09/2023



PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Pratique Coiffure
- Vente Conseil
- Management et Gestion
- Législation
- Chimie
- Biologie
- Technologie Coiffure
- Cadre Organisationnel
- Arts Appliqués à la Profession

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

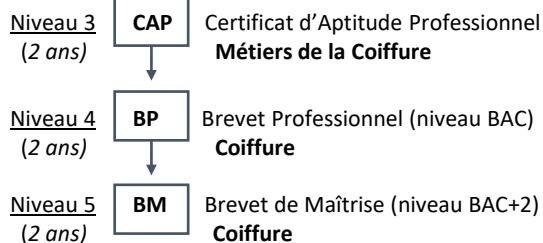
MODALITES D'EVALUATION

- Evaluations formatives :
- exercices pratiques
 - présentations orales
 - expressions écrites
 - examens blancs

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une responsable des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

FILIERE COIFFURE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>

MODULES GENERAUX

- Expression française et Ouverture sur le Monde

MOYENS ET OUTILS

- Matériel et équipement des plateaux techniques de qualité (salons de coiffure de plus de 200 m²)
- Salles informatiques, salle de soutien, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace Numérique de Travail (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge, de l'année d'exécution du contrat et de la progression dans le cycle de formation.
- Aide au premier équipement (financement de l'OPCO).

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>

